



PAR COURRIEL



Montréal, le 1^{er} août 2019

Martine Comtois
Vice-Présidente
Affaires corporatives
Secrétaire générale

**Objet : Votre demande d'accès à l'information
N/D 032 142 000 / 2019-2020-029D**



Nous donnons suite à votre demande d'accès à l'information reçue à nos bureaux le 12 juillet dernier par courriel et tel que formulé, vous désirez obtenir :

1. « Le nombre de bouteilles volées pour les exercices 2016-2017, 2017-2018 et 2018-2019.
2. Pour chacune des années financières, les bouteilles volées représentent combien monétairement.
3. Le nombre de bouteilles de vins volées par les employés pour 2016-2017, 2017-2018 et 2018-2019. Aussi, la valeur totale des bouteilles de vins volées par les employés.
4. Le nombre de clients interceptés pour vol à l'étalage au cours des exercices 2016-2017, 2017-2018 et 2018-2019.
5. La perte nette d'inventaire sur le prix coûtant des bouteilles pour les trois exercices financiers concernés dans cette demande ».

En réponse vos deux premières questions, nous souhaitons vous informer que les bouteilles d'alcool qui ont été volées et qui n'ont pas fait l'objet de récupération suite à des interceptions sont incluses dans l'écart d'inventaire de la SAQ.

En réponse à votre troisième question, vous trouverez ci-dessous un tableau représentant le nombre de bouteilles qui ont été volées par les employés ainsi que la valeur en argent des bouteilles récupérées et ce, pour les exercices financiers 2016-2017, 2017-2018 et 2018-2019.

Vols à l'interne (nombre de bouteilles récupérées ou identifiées)		Valeur \$
2016-2017	4	75,30 \$
2017-2018	57	2800 \$
2018-2019	21	235 \$

En ce qui concerne votre quatrième question, nous vous informons que pour les exercices financiers 2016-2017, 2017-2018 et 2018-2019, la SAQ a procédé respectivement à 456, 397 et à 489 interceptions pour vol à l'étalage.

..... / 2

SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC

7500, rue Tellier, Montréal (Québec) H1N 3W5 Tél. : (514) 254-6000 poste 6645
m.comtois@saq.qc.ca

Celles-ci ont permis de récupérer 622 bouteilles représentant une valeur totale de 35 510 \$ pour l'exercice 2016-2017, 741 bouteilles représentant une valeur totale de 43 455 \$ pour l'exercice 2017-2018. Pour l'exercice 2018-2019, 620 bouteilles ont été récupérées représentant un montant de 44 950 \$.

En réponse à votre dernière question, veuillez noter que les écarts d'inventaire incluent notamment les ajustements d'inventaire périodiques et les bris. Dans ce contexte, pour l'exercice financier 2016-2017, cet écart était de 2 796 618 \$, pour 2017-2018, l'écart d'inventaire a été évalué à 3 942 881 \$. Pour 2018-2019, cet écart est évalué à 3 454 763 \$, ce qui représente 0,1% des ventes nettes de la SAQ et qui est bien inférieur à la moyenne dans le domaine du commerce de détail au Québec, laquelle se situe à plus de 1%.

Recevez, [REDACTED] l'expression de nos sentiments distingués.

La Responsable à l'information

[REDACTED]

Martine Comtois